



LE GROUPE BANQUE POPULAIRE, LES SOCAMA ET LE FONDS EUROPÉEN D'INVESTISSEMENT (FEI) RENFORCENT LEUR DISPOSITIF DE CRÉDIT AUX PROFESSIONNELS ET AUX PME

Paris, le 16 octobre 2008 – Grâce au nouveau programme Cadre pour l'Innovation et la Compétitivité (« CIP ») de l'Union européenne, le Groupe Banque Populaire, les SOCAMA et le Fonds Européen d'Investissement ont décidé de poursuivre leur partenariat initié en 2003 qui propose une offre très attractive de financement en faveur des professionnels et des PME .

Fort de leur première expérience dont ont bénéficié près de 44 000 entreprises pour environ 1 milliard d'euros de crédit, les partenaires ont souhaité intensifier leur action dans le domaine du financement avec l'extension des deux dispositifs déjà mis en place : le Prêt Express Socama sans caution personnelle jusqu'à 30 000 euros et le Prêt Socama reprise d'entreprise jusqu'à 150 000 euros avec caution personnelle limitée.

Dans les deux prochaines années, plus de 10 000 prêts transmission - reprises d'entreprises devraient être réalisés. Dans le cadre de ce programme, le FEI intervient comme garant auprès des Socama. La garantie conjointe FEI- SOCAMA amplifie l'effet de levier et sécurise le financement des entrepreneurs.

Le programme Cadre pour l'Innovation et la Compétitivité est financé par l'Union Européenne. Il a pour objectif de soutenir, d'améliorer et d'encourager l'accès au financement des PME. Il comporte deux volets : un volet capital risque et un volet garantie. Ce programme est géré par le Fonds Européen d'Investissement (FEI).

Ce dispositif permet de répondre à l'attente première des chefs d'entreprises et des professionnels qui est de pouvoir obtenir un crédit tout en protégeant leurs biens personnels et celui de leur famille.

Le Groupe Banque Populaire est le premier réseau bancaire en France à distribuer via ses dix-huit Banques Populaires Régionales ces types de prêt avec la garantie conjointe SOCAMA-FEI.

A propos du FEI

Le FEI est l'institution financière de l'Union Européenne qui soutient les petites et moyennes entreprises (PME). Il concentre son activité sur des PME dans l'union Européenne et dans les pays candidats à travers des fonds de capital-risque et des opérations de garantie en faveur des PME. Les produits du FEI sont mis à disposition uniquement par le canal d'intermédiaires financiers. Depuis sa création en 1994, le FEI a contribué au développement de plus de 800.000 PME en Europe.

A propos des SOCAMA

La Fédération nationale des SOCAMA est le premier réseau français de cautionnement mutuel artisanal. Les Sociétés de Caution Mutuelle Artisanales (SOCAMA garantissent les crédits de plus de 250 000 sociétaires artisans en France. Administrés par des chefs d'entreprise, elles facilitent le financement des entreprises en apportant leur garantie aux crédits accordés aux chefs d'entreprises par les Banques Populaires.

A propos du Groupe Banque Populaire

Le Groupe Banque Populaire est un groupe coopératif présent dans tous les métiers de la banque de détail. Il regroupe 20 Banques Populaires (18 Banques Populaires Régionales, Casden Banque Populaire et le Crédit Coopératif), ainsi que le Crédit Maritime Mutuel et les Sociétés de Caution Mutuelle. Avec 8,2 millions de clients et environ 3400 agences, il constitue l'un des principaux réseaux bancaires en France. Avec un taux de pénétration de 35 %, le Groupe Banque Populaire est l'acteur bancaire de référence en matière de financement des PME et des professionnels en France.

Contact presse :

Christophe Gilbert : 01 40 39 66 00 - christophe.gilbert@bfbp.banquepopulaire.fr

Patrice LIAUZU : 352.42.66.88.340 – p.liauzu@eif.org